

48^e Congrès national de la FNATH

Une priorité : améliorer l'indemnisation des victimes du travail

La FNATH, association des accidentés de la vie, a tenu son 48^e congrès national au stade du Moustoir à Lorient. Plusieurs temps forts ont été organisés et de nouvelles orientations stratégiques ont été adoptées.

Après 3 jours de travaux, le Congrès de la FNATH, placé sous la thématique de l'accès aux droits et du maintien en emploi, s'est terminé le vendredi 22 juin.

Un débat avec Sophie Cluzel

Dans son discours politique, Nadine Herrero, présidente de la FNATH, a rappelé, en présence de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, les attentes de l'association quant aux projets de réforme actuels et annonces. La FNATH a notamment fait part de ses fortes inquiétudes concernant les projets de loi sur l'organisation de la justice, la réforme des retraites ou encore les minima sociaux. Sur tous ces sujets, la FNATH attend une véritable co-construction : « Alors que le Mondial de foot vient de s'ouvrir et que notre Congrès se tient dans un stade, je ne peux pas terminer ce propos introductif sans m'en inspirer. La FNATH ne veut pas être seulement spectatrice des évolutions et des réformes, mais bien sur le terrain dans un travail d'équipe ... et nous espérons, souvent dans la même équipe ! »

Sophie Cluzel a rappelé notamment les axes de sa politique inclusive et en particulier la réforme sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Elle a pu participer aux échanges d'une table ronde sur l'offre de services, en amont du lancement de la phase de concertation lancée par le gouvernement.

Les résultats de l'observatoire sur l'emploi.

Dans le cadre de cette table ronde, la FNATH a présenté les résultats de son observatoire des parcours professionnels des personnes accidentées de la vie, mis en place dans le cadre d'une convention avec l'Agefiph. Ces résultats mettent en avant particulièrement le défaut d'information et les difficultés de trouver les bons interlocuteurs.

Le vote des orientations stratégiques 2018/2021 et d'un plan annuel d'actions

La FNATH a par ailleurs adopté ses orientations stratégiques visant à renforcer l'accès aux droits et à faire adopter des réformes sociales. Dans les priorités affichées dans ces orientations, la FNATH se fixe la nécessité d'améliorer l'indemnisation des victimes du travail, insuffisante et obsolète. Les autres orientations stratégiques portent également sur le projet de loi de réforme de la justice qui vient réduire l'accès aux droits et l'amélioration de la vie quotidienne des personnes accidentées de la vie (accès aux soins, retraites, handicap...).

Renouvellement du conseil d'administration

Renouvelé par tiers, le conseil d'administration a réélu Nadine Herrero en tant que présidente de l'association. Elle est notamment accompagnée de deux vice-présidents: Florian Guzdek, par ailleurs vice-président du FIPHFP et président du CFHE, et Alain Prunier, administrateur du Fiva et du conseil d'orientation pour les conditions de travail. Par ailleurs, Arnaud de Broca a été confirmé au poste de secrétaire général.

Contact Presse :

François Verny, 01 45 35 31 87, francois.verny@fnath.com

Arnaud de Broca, 06 20 51 04 83, arnaud.debroca@fnath.com

